



**Fonds régions et ruralité (FRR)
Volet 2 – Soutien à la compétence de
développement local et régional des MRC**

**Rapport d'activités pour la période
du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020**

Rapport corrigé

Produit le 26 février 2021

Adopté le 16 mars 2021

Version du 27 juillet 2021

Modifié le 21 septembre 2021

En mars 2020, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de La Nouvelle-Beauce ont signé l'entente relative au Fonds régions et ruralité, volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC.

Les dépenses admissibles au financement de cette entente sont :

- L'administration de l'entente;
- L'offre de services;
- La réalisation de mandats ou de projets en régie interne;
- La mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional;
- La concertation avec tout autre organisme à qui le MAMH a délégué une part du Fonds régions et ruralité en vue de réaliser des projets ou des actions en commun ou d'harmoniser les actions et les projets respectifs;
- Toute dépense liée à une mesure prise par la MRC en faveur d'un bénéficiaire admissible en conformité avec les objets du Fonds régions et ruralité prévus à l'entente et les politiques de soutien aux entreprises et de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC;
- Toute dépense liée à un projet de nature supraterritoriale, lequel est lié aux objets de l'entente et réalisé avec d'autres organismes à qui le MAMH a délégué une part du Fonds régions et ruralité.

La MRC de La Nouvelle-Beauce en vue de l'application de cette entente a adopté les documents suivants :

- Les priorités d'intervention 2020-2021 par la résolution n° 1555-06-2020;
- La Politique de soutien aux entreprises de la MRC de La Nouvelle-Beauce par la résolution n° 13380-08-2016;
- La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour 2020 par la résolution n° 15547-06-2020;
- La Politique d'investissement FLI-FLS par la résolution n° 13050-12-2015.

Avec le présent document, vous avez un bilan des activités réalisées à même le Fonds régions et ruralité – volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC. Ce rapport annuel d'activités pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020 comprend :

- Prévisions d'engagement financier pour l'année 2020;
- Bilan des activités;
- Liste des ententes sectorielles de développement local et régional;
- Délégation à un organisme à but non lucratif;
- Bilan financier.

PRÉVISIONS D'ENGAGEMENT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2020

Par sa résolution n° 15522-06-2020, le conseil a adopté la répartition du montant accordé de 961 498 \$ par l'entente dans diverses activités. Ce sont des prévisions de dépenses par activité.

Affectations	Montant
Développement économique Nouvelle-Beauce	111 276 \$
Fonctionnement du Service de l'aménagement du territoire – 1 ^{er} avril au 31 décembre 2020	109 200 \$
Rémunération de l'agente au développement rural	45 000 \$
La Beauce embauche – 2020	12 000 \$
Programme Mobilisation-Diversité du MIDI - 1 ^{er} avril au 31 décembre 2020	3 750 \$
Appels de projets - Fonds structurants	330 000 \$
Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TRÉMCA)	13 000 \$
Entente sectorielle – Égalité Homme-Femme – 2020	2 000 \$
Entente sectorielle – Concertation régionale – 2019-20	5 000 \$
Entente sectorielle – Concertation régionale – 2020-21	5 000 \$
Total des affectations pour le budget 2020	636 226 \$
Solde non utilisé de l'enveloppe 2020	325 272 \$
Montant alloué	961 498 \$

BILAN DES ACTIVITÉS

Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Montant réellement engagé de 306 000 \$

Les projets et montants autorisés pour 2020 sont les suivants.

Fonds de soutien aux projets structurants 2020	Priorité	Aide financière
Centre médical de La Nouvelle-Beauce : Ajout d'un bureau de consultation médicale	Maintenir des soins de santé accessibles à toutes les communautés sur le territoire de la Nouvelle-Beauce.	1 000 \$
Municipalité de Saint-Bernard : Aménagement d'un sentier multifonctionnel	Soutenir la mise en œuvre des plans d'action des politiques familiales et des aînés.	10 000 \$
Regroupement d'organismes : Phase 1- Tous sous un même toit	Valoriser le bénévolat, s'occuper de la relève et améliorer le soutien financier à l'action bénévole.	4 500 \$
Coopérative de solidarité de Saints-Anges : Projet de consolidation- phase 2	Assurer la vitalité du secteur commercial.	25 000 \$
Municipalité de Saints-Anges Rénovation du chalet des loisirs – phase 3	Répondre aux besoins de la population dans différents dossiers d'équipements, d'infrastructures, de services et d'études, particulièrement en matière de loisirs, de culture et d'environnement.	4 500 \$
Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon : Réaménagement du parc du Faubourg	Embellir le territoire et valoriser les espaces verts, les parcs, les boisés ruraux et urbains, les rives de la rivière Chaudière et les paysages de la Nouvelle-Beauce.	60 000 \$
Municipalité de Saint-Isidore : Aménagement d'espaces verts, d'aires de repos et de sentiers en milieu urbain	Embellir le territoire et valoriser les espaces verts, les parcs, les boisés ruraux et urbains, les rives de la rivière Chaudière et les paysages de la Nouvelle-Beauce.	12 500 \$

Fonds de soutien aux projets structurants 2020	Priorité	Aide financière
Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau : Animation et acquisition d'équipement	Embellir le territoire et valoriser les espaces verts, les parcs, les boisés ruraux et urbains, les rives de la rivière Chaudière et les paysages de la Nouvelle-Beauce.	6 000 \$
Municipalité de Frampton : Acquisition d'une génératrice pour le centre communautaire	Répondre aux besoins de la population dans différents dossiers d'équipements, d'infrastructures, de services et d'études, particulièrement en matière de loisirs, de culture et d'environnement.	16 000 \$
Municipalité de Saint-Isidore : Aménagement d'un tronçon cyclable	Répondre aux besoins de la population dans différents dossiers d'équipements, d'infrastructures, de services et d'études, particulièrement en matière de loisirs, de culture et d'environnement.	44 000 \$
Municipalité de Sainte-Marguerite : Remplacement de lampadaires dans 2 parcs	Soutenir la mise en œuvre des plans d'action des politiques familiales et des aînés.	2 500 \$
Le Petit Domicile de Saint-Lambert : Le Petit Domicile de Saint-Lambert – phase II	Développer des milieux de vie adaptés aux personnes âgées et celles à mobilité restreinte dans nos localités.	60 000 \$
Coopérative de solidarité d'habitation Villa Scott : Pour le mieux-être de nos 50 ans et plus	Développer des milieux de vie adaptés aux personnes âgées et celles à mobilité restreinte dans nos localités.	60 000 \$
Domaine du couvent Construction d'une résidence pour personnes âgées	Développer des milieux de vie adaptés aux personnes âgées et celles à mobilité restreinte dans nos localités.	24 000 \$
La Résidence du verger inc. St-Elzéar Construction d'une résidence pour personnes âgées	Développer des milieux de vie adaptés aux personnes âgées et celles à mobilité restreinte dans nos localités.	24 000 \$
Municipalité de Vallée-Jonction Parc du 100e	Répondre aux besoins de la population dans différents dossiers d'équipements, d'infrastructures, de services et d'études, particulièrement en matière de loisirs, de culture et d'environnement.	750 \$
Total		354 750 \$

➤ **Soutien au développement rural**

Montant réellement engagé de 45 000 \$

- La MRC de La Nouvelle-Beauce s'est approprié un montant de 45 000 \$ en 2020 pour payer une partie du salaire de l'agente de développement rural. Le solde du salaire de ce poste est assumé par des quotes-parts facturées aux municipalités et un montant de 15 000 \$ provenant du FDT.

➤ **Les activités réalisées sont :**

- Coordonner la mise en œuvre du Plan de développement du territoire et des activités agricoles de la MRC de La Nouvelle-Beauce.
- Coordonner la mise en œuvre de la Politique familiale et des aînés de la MRC.
- Coordonner la révision de la planification stratégique territoriale.
- Coordonner les activités du comité de travail supralocal en immigration et participer à la mise en place des structures d'accueil et d'intégration municipales.
- Assurer la gestion de la Politique de soutien aux projets structurants.
- Accompagner les municipalités dans la réalisation de projets locaux.
- Accompagner des organismes dans la réalisation de projets supralocaux.
- Coordonner la Table des intervenants en loisirs de la Nouvelle-Beauce.
- Participer à la Table en développement social et à la Table des partenaires animées par le CISSS-CA.
- Participer à des projets inter-MRC et régionaux : Programme d'appui aux collectivités; Mise en valeur de la rivière Chaudière; Marketing territorial, Parcourir Chaudière-Appalaches.

Aménagement et développement du territoire

Montant réellement engagé de 109 200 \$

Les activités financées en partie par le Fonds régions et ruralité, volet 2 pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020 sont :

Activités	Montant engagé
<p><u>Travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau de la Nouvelle-Beauce</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Visites de terrain (11 municipalités)✓ Analyse de dossiers✓ Rencontre des personnes intéressées✓ Supervision des travaux <p>Travail réalisé par la technicienne en gestion des cours d'eau</p> <p>Supervision : Directeur du Service de l'aménagement et développement du territoire</p>	60 000 \$
<p><u>Engagement du Service de l'aménagement et développement du territoire sur les dossiers régionaux Chaudière-Appalaches</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Support et mise en place de l'ARTERRE✓ Support et mise en place du projet Clinique d'architecture patrimoniale C-A (CAPCHA)✓ Support et mise en place du projet Mise en valeur de la rivière Chaudière✓ Support et mise en place du projet Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)✓ Support et mise en place du projet des Grands sentiers Chaudière-Appalaches <p>Travail réalisé par l'aménagiste principale et l'agente de développement rural</p> <p>Supervision : Directeur du Service de l'aménagement et développement du territoire</p>	49 200 \$

Il est à noter que plusieurs autres activités sont au programme de travail du Service de l'aménagement et développement du territoire.

➤ **Autres activités**

Montant réellement alloué de 20 062 \$

La MRC de La Nouvelle-Beauce a alloué ces montants :

- La Beauce Embauche 10 000 \$
- Programme Mobilisation-Diversité MIDI..... 3 750 \$
- Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches..... 5 000 \$
- Clinique d'architecture patrimoniale de Chaudière-Appalaches..... 1 312 \$

Total de 20 062 \$

➤ **Liste des ententes sectorielles**

Budget réellement alloué de 5 000 \$

Avec les autres MRC de la région Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis, la MRC de La Nouvelle-Beauce participe au financement des ententes sectorielles suivantes :

- Entente sectorielle du secteur bioalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA) ----
- Persévérance et réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRECA).....B/S
- Table régionale économie sociale de la Chaudière-Appalaches (TRESCA)B/S
- Entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité en Chaudière-AppalachesB/S
- Entente sectorielle en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Chaudière-AppalachesB/S
- Entente sectorielle de partenariat territorial en lien avec la collectivité de Chaudière-Appalaches (Conseil des arts et des lettres du Québec).....B/S
- Entente sectorielle de développement en matière de soutien à la concertation régionale dans la région de la Chaudière-Appalaches..... 5 000 \$

Total de 5 000 \$

B/S Biens et services

DÉLÉGATION À UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

- ❖ Développement économique Nouvelle-Beauce (DENB)

Montant réellement engagé de 111 276 \$ pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020

La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

L'année 2020 fut active en interventions réalisées auprès des entreprises et promoteurs de la région de la Nouvelle-Beauce. Devant des enjeux importants de rareté de main-d'œuvre, de productivité et d'innovation et surtout de COVID-19, l'équipe de DENB s'est impliquée activement dans l'élaboration et la mise en œuvre de divers projets locaux et régionaux. Il a été mandaté par la MRC de La Nouvelle-Beauce pour gérer le programme d'aide d'urgence aux PME (AUPME) incluant le volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM). DENB est un acteur clé en Nouvelle-Beauce qui contribue de façon significative à ce que notre région soit un endroit recherché pour s'établir et développer son entreprise.

Les types d'accompagnements auprès des entrepreneurs réalisés par l'équipe de DENB sont très variés puisqu'ils sont donnés en fonction de leurs besoins.

Ils peuvent prendre différentes formes comme :

- Soutien à l'élaboration d'un plan d'affaires et de prévisions financières;
- Étude de faisabilité, simulations;
- Aide à la recherche de financement et de programmes gouvernementaux applicables;
- Références à des services spécialisés;
- Soutien à l'intégration de réseaux d'affaires;
- Recherche de releveur/cédant;
- Mentorat d'affaires;
- Accompagnement dans la recherche d'un local, d'un terrain ou d'un bâtiment. DENB est un relai privilégié avec les personnes-ressources des villes, municipalités ou MRC.

Voici un aperçu des services rendus et des aides financières étudiées par DENB pour l'année 2020 à plus de 725 clients provenant majoritairement du territoire de la Nouvelle-Beauce :

Bilan des services rendus par le personnel de DENB pour l'année 2020	
Type de services offerts par DENB	PLUS DE 965*
Consultation, orientation et références	418
Plan d'affaires, études de préfaisabilité	118
Accompagnement et suivi	154
Recherche de financement	180
Autres services techniques	97
Total :	967

Bilan sommaire des fonds locaux	Nombre de dossiers acceptés	Aide financière acceptée	Investissements totaux
FLI/FLS	4	325 000 \$	1 855 195\$
Futurpreneur	3	100 000 \$	158 500 \$
AUPME - AERAM	30	1 158 500 \$	N/A

Le Mentorat d'affaires

En 2020, ce sont 19 entrepreneurs qui ont décidé d'entamer une relation d'accompagnement basée sur la confiance et le respect. Dans cette relation privilégiée, une personne riche d'expérience souhaite partager ses acquis en entrepreneuriat par l'accompagnement d'un autre entrepreneur afin d'accentuer le développement de son savoir-être entrepreneurial. Ce service profite à 61 mentorés qui utilisent le service de 12 mentors bénévoles de la Nouvelle-Beauce pour des périodes s'échelonnant de quelques mois à quelques années. L'année 2020 n'a pas permis l'organisation d'activités reliées au mentorat d'affaires en présentiel. Toutefois, l'équipe de DENB s'est donc tournée vers le virtuel pour présenter une séance d'information à l'automne sur ce service où près d'une trentaine de personnes ont pu entendre les témoignages d'un mentor et d'un mentoré sur les bénéfices qu'apporte une telle relation.

Encore en 2020, les résultats témoignent d'un intérêt marqué et d'une approche appréciée par les entrepreneurs de la région. Depuis la création du service de mentorat d'affaires en Nouvelle-Beauce, il y a eu **244** entrepreneurs qui ont bénéficié de précieux conseils d'un mentor.

Mentorat d'affaires	Nouvelle-Beauce	% en Nouvelle-Beauce
Entrepreneurs - démarrage	10	53 %
Entrepreneurs - croissance	7	37 %
Entrepreneurs - transfert d'entreprise	2	10 %
Nouveaux jumelages 2020	19	100 %
Mentorés jumelés à un mentor au 31 décembre 2020 (dyades actives)		61

La formation

Chaque année, DENB, le Cégep Beauce-Appalaches et Emploi-Québec travaillent ensemble à offrir des formations sur divers sujets portant sur la gestion des entreprises, et ce, à coût minime pour les entrepreneurs. Cette année, pandémie oblige, la majorité des ateliers de formation se sont donnés par visioconférence. Les thèmes abordés sont, entre autres, le marketing, les ressources humaines, la production, l'administration, etc. Les ateliers de formation ont pour objectif d'outiller les entrepreneurs afin qu'ils puissent faire croître et développer leur entreprise.

D'autres ateliers de formation ont été donnés, toujours avec la collaboration de partenaires, comme *Les permis de travail, Cours Lancement d'une entreprise, Académie RCGT, Semaine des entrepreneurs à l'école*.

DENB croit profondément aux bienfaits de la formation et constate que celle-ci, lorsqu'elle est suivie d'un bon accompagnement, contribue de façon significative à augmenter le taux de survie des entreprises.

District de la Construction Innovante

L'année 2020 marque, pour DENB, de nombreux efforts dans le dépôt d'un projet d'une grande envergure. Cette demande au programme « zone d'innovation » géré par le ministère de l'Économie et de l'Innovation a été déposée par Développement économique Nouvelle-Beauce pour le projet de District de la Construction Innovante.

En Nouvelle-Beauce et en Chaudière-Appalaches, l'économie de la région repose sur un grand bassin de petites et moyennes entreprises manufacturières de secteurs plutôt traditionnels et à moindre intensité technologique, particulièrement dans le domaine de la construction. Après plusieurs recherches afin de trouver la meilleure façon de soutenir l'industrie, DENB a été approché, en mars 2020, par l'Université Laval pour l'implantation d'un projet de laboratoire de robotisation et d'automatisation (LaRAC) désigné au secteur de la construction innovante. Le projet du LaRAC allait donc devenir le point d'ancrage d'un projet de développement d'une zone d'innovation en Nouvelle-Beauce appelé District de la Construction Innovante.

Un partenariat avec différentes organisations

DENB est le porteur de ce projet, mais celui-ci est également travaillé en partenariat avec l'Université Laval et le Créneau d'excellence Bois Chaudière-Appalaches (BOCA). Il compte aussi sur une précieuse collaboration de Ville de Sainte-Marie, de la MRC de La Nouvelle-Beauce et de Desjardins.

Les dessous d'un tel projet d'envergure

Le District de la Construction Innovante sera situé à Sainte-Marie, ville centre de la MRC de La Nouvelle-Beauce et au cœur de Chaudière-Appalaches. La première phase de ce projet est l'implantation d'un laboratoire appelé LaRAC où l'Université Laval y tiendra diverses activités. Ces activités sont de la recherche et du développement, de la formation, et surtout une première au Québec, un laboratoire destiné à la fabrication de prototypes pour la production automatisée et robotisée de composants préfabriqués, mais aussi au développement de solutions numériques (4.0, usine intelligente) et virtuelles. Les trois axes de développement toucheront : les processus et procédés, les nouveaux produits et matériaux ainsi que la performance. Ce sont huit professeurs et des étudiants à la maîtrise et au doctorat qui travailleront avec les industriels. Les installations et les équipements seront aussi à la disposition d'autres laboratoires de recherche privés ou publics qui désireront y mener des activités de recherche.

Le premier volet touchera le secteur du bois. Par la suite, il y aura les secteurs de l'acier, du béton et des polymères qui s'ajouteront et profiteront d'un centre de recherche de calibre international. L'implantation de ce laboratoire aura un effet attractif et dynamisant. Il est d'ores et déjà prévu que d'autres projets s'implanteront dans la zone d'innovation.

La mise en place d'un écosystème entrepreneurial permettra de développer une culture d'innovation en Chaudière-Appalaches où les milieux académiques et industriels travailleront en symbiose. Cela permettra à nos entreprises d'être plus innovantes, d'améliorer leur productivité, de mieux développer leurs marchés à l'international et de créer des emplois à valeur ajoutée. Une bonne façon de contrer la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction.

Autres projets

DENB collabore aussi étroitement avec d'autres intervenants dans certains projets comme le concours OSEntreprendre, les espaces d'innovation, Fonds Écoleader, etc. qui sont pilotés par Chaudière-Appalaches Économique, organisme auquel DENB siège en tant qu'administrateur.

Plusieurs projets ont comme objectif de sensibiliser la population à l'entrepreneuriat et soutenir le développement d'une culture entrepreneuriale dans la région de la Nouvelle-Beauce, mais aussi à l'innovation.

Il est aussi important de noter qu'en plus de l'accompagnement réalisé auprès des entrepreneurs de la région, DENB consacre aussi du temps à l'élaboration ou au soutien de projets structurants pour la région. Ces projets porteurs nécessitent que nous y consacrons du temps afin de soutenir le développement de la région à moyen et long terme. Les retombées relatives aux projets structurants apportent des bénéfices à la communauté d'affaires et citoyenne.

Voici quelques exemples de projets structurants où DENB collabore de façon importante.

- Développement du transport ferroviaire en Nouvelle-Beauce;
- Marketing territorial;
- La Beauce embauche;
- Le prolongement du réseau de distribution du gaz naturel;
- Passerelle de recrutement à l'international;
- La Foire de l'emploi Beauce-Nord;
- Etc.

Il est à noter que l'ensemble de la contribution de la MRC de La Nouvelle-Beauce aux activités de Développement économique Nouvelle-Beauce pour l'année 2020 a été de :

- Quote-part des municipalités 280 000 \$
- Fonds de développement des territoires 58 018 \$
- Fonds régions et ruralité..... 111 276 \$

De plus, un montant de 150 000 \$ du Fonds régions et ruralité (FRR) est engagé pour la réalisation du projet de District de la construction innovante piloté par Développement économique Nouvelle-Beauce.

BILAN FINANCIER

Les sommes engagées ou versées par la MRC de La Nouvelle-Beauce à même le Fonds régions et ruralité pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020 sont :

- Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie 354 750 \$
- Soutien au développement rural 45 000 \$
- Aménagement et développement du territoire 109 200 \$
- Autres activités 20 062 \$
- Ententes sectorielles 5 000 \$
- Délégation à un organisme à but non lucratif
 - ✓ Développement économique Nouvelle-Beauce 111 276 \$
 - ✓ District de la construction innovante..... 150 000 \$
- Projets engagés avec le FDT, mais financés en partie avec le FRR (Domaine du couvent, Résidence du Verger, Parc du 100^e à Vallée-Jonction) 48 750 \$

Total de **844 038 \$**

Pour l'enveloppe 2020, il reste un montant non utilisé de 214 960 \$ du Fonds régions et ruralité (FRR).

CONCLUSION

Le Fonds régions et ruralité, volet 2 a permis de soutenir financièrement la MRC de La Nouvelle-Beauce dans ses propres activités en plus de celles de partenaires en développement local et régional. Il a de plus favorisé la mise en place d'activités ou d'équipements par des promoteurs admissibles.

Ce fonds a donc permis de poursuivre les activités de développement économique, d'aménagement et de développement du territoire, en plus de soutenir les projets structurants de divers promoteurs, surtout municipaux. Il a également permis de soutenir financièrement Développement économique Nouvelle-Beauce et diverses ententes sectorielles. Ce fonds permet de dynamiser l'ensemble du territoire néo-beauceron.

Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier
Le 21 septembre 2021